ottos://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/questions/04NR5I 150E44333

15ème legislature

Question N°: 44333	De M. Vincent Thiébaut (La République en Marche - Bas-Rhin)				Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance				Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique	
1 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Tête d'analyse >Prix la baguette de pain	ix de Analyse > Prix de la baguette		de pain.
Question publiée au JO le : 22/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Vincent Thiébaut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les prix du pain en grande distribution. Certaines enseignes pratiquent des prix qui rendent difficile à soutenir cette concurrence par les artisans boulangers (0,29 euro la baguette de pain). Alors que la grande distribution fait de la baguette un produit d'appel sur lequel elle ne fait pas de bénéfices mais qui encourage l'achat d'autres produits à marge, les artisans-boulangers vivent de la vente de pain et donc ne peuvent pas utiliser la même stratégie. C'est pourquoi il lui demande ce qu'il entend mettre en œuvre en faveur de la boulangerie artisanale, commerce de proximité par excellence et vecteur de lien social.